

## **Une nouvelle fois la justice sociale bafouée à travers la destruction mandatée par l'Etat des structures d'accompagnement des travailleurs en situation de handicap**

Paris, le 7 mai 2014 – C'est au tour du plus historique des centres de réinsertion professionnelle, le Centre Suzanne Masson, de subir les effets d'une politique d'injustice sociale qui semble avoir décidé de confisquer leur droit à réparation et à une nouvelle chance d'insertion professionnelle et sociale aux blessés de la vie, au bénéfice d'intérêts gestionnaires et déshumanisés.

« **8 Mai 1945 : Victoire de la liberté sur la tyrannie** », pouvons-nous lire cette semaine sur la bannière exposée au Centre Suzanne Masson, tandis que les commémorations du 8 mai donneront lieu à se souvenir des réalisations sociales nées des projets d'espoirs du Conseil National de la Résistance, et dans lesquelles des centres de réinsertion professionnelle comme Suzanne Masson et des associations telles que l'Association Ambroise Croizat ont nourri leur âme.

70 ans plus tard, la tyrannie du chiffre au détriment de l'humain ne semble jamais avoir été autant présente et ses effets destructeurs visibles.

Il y a un an, c'est l'Hôpital Pierre Rouquès – l'hôpital d'accouchement sans douleur des Bluets – qui était passé à la question de l'ARS, organe de gestion budgétaire du Ministère de la Santé. La mobilisation des salariés et usagers et stagiaires des établissements de l'association, et tous leurs soutiens individuels, sociaux, politiques et entrepreneuriaux, avaient permis de ne pas casser aussi vite qu'attendu cet hôpital que la Tarification A l'Activité (T2A) lamine progressivement, au même titre que tous les établissements de santé à qui il est aujourd'hui fait injonction d'être aussi rentable que des centres de profits.

### **Des économies dans l'immédiat... à quel prix ?**

En préparation depuis des mois, et engagée ces dernières semaines avec l'élaboration d'un rapport accusateur qui pose la trame de la destruction systématique des moyens du centre de réaliser ses missions d'accompagnement des citoyens et travailleurs handicapés, c'est l'ARS de Paris qui met cette fois-ci la tête de Suzanne Masson sur le billot de l'injonction gouvernementale à trouver ses 20 milliards d'euros d'économie sur le dos de la Santé et de ses citoyens en droit d'en bénéficier.

« Tandis que l'Etat prétend soutenir ses entreprises, et que l'industrie de l'électronique s'alarme de la disparition des moyens de formation des personnels compétents aux métiers de la fabrication en électronique, l'ARS critique aujourd'hui cette filière de formation professionnelle dispensée à Suzanne Masson sur le seul fait d'un coût trop élevé en matériel et personnels compétents. Dans cette obnubilation insensée et aveugle d'économies à court terme, quelles conséquences encore plus dramatiques pour l'avenir ? ».

### **Le droit à réparation et ses acteurs jugés coupables**

« Les ARS nous accusent et cherchent à nous culpabiliser de coûter trop cher à la Sécurité Sociale. Elles justifient leur démarche de ce seul fait, et pour y parvenir, elles semblent prêtes à tout : en commandant des obligations de résultats incompatibles avec le bon sens, l'activité et le contexte actuel pour juger ensuite d'une inefficacité, en comparant les coûts du Centre Suzanne Masson à d'autres établissements aux fonctionnements différents et dont les acquis sociaux et conditions de travail ont déjà été laminés, ou encore en dénigrant les moyens favorisant la reconstruction du lien social mis à disposition des usagers du centre, « cassés » dans un milieu ordinaire qui laisse de moins en moins de place à l'humain.

C'est aujourd'hui l'intention morale de l'association et de ses établissements qui est accusée par un organe de gestion comptable : de quel droit, de quelle folie même, l'homme devrait-il être au service d'un tableau Excel, être contraint d'y coller ou à défaut être traité comme une anomalie à traiter ? ».

Dans les prochains jours les personnels de l'Association Ambroise Croizat, à nouveau, se mobiliseront et feront appel à toutes les bonnes volontés pour dénoncer les attaques aujourd'hui subies et les dégâts causés, toutes ces injustices sociales et les actes d'un gouvernement qui ne semble plus au service de son peuple.

### **A propos du Centre Suzanne Masson**

Géré par l'Association Ambroise Croizat, le Centre Suzanne Masson est un des principaux acteurs de la formation professionnelle qualifiante des personnes handicapées. Spécialisé dans les métiers de l'Electronique/Numérique, de l'Informatique et du Télé-conseil, et avec un accompagnement médico-psycho-social au projet professionnel adapté à chaque personne, toutes les formations qualifiantes sont certifiées par un diplôme professionnel du Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité.

### **Contact Presse**

Pascal WILHELM

Formateur

p.wilhelm@crpsmasson.org

Tél. : 01 44 67 11 00 / Mob. : 06.83.26.52.86